

**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

[Louise.curtis@tc.gc.ca](mailto:Louise.curtis@tc.gc.ca)

« CE DOCUMENT CONTIENT UNE EXIGENCE DE  
SÉCURITÉ »

**REQUEST FOR STANDING OFFER  
DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES**

**Amendment - Amendment**

004

**Proposal To: Transport Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions Set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) Set out thereof.

On behalf of the bidder, by signing below, I confirm that I have read the entire bid solicitation including the documents incorporated by reference into the bid solicitation and I certify that:

1. The bidder considers itself and its products able to meet all the mandatory requirements described in the bid solicitation;
2. This bid is valid for the period requested in the bid solicitation;
3. All the information provided in the bid is complete, true and accurate; and
4. If the bidder is awarded a contract, it will accept all the terms and conditions Set out in the resulting contract clauses included in the bid solicitation.

**Proposition à : Transports Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexées, au(x) prix indiqué(s).

En apposant ma signature ci-après, j'atteste, au nom du soumissionnaire, que j'ai lu la demande de propositions (DP) en entier, y compris les documents incorporés par renvoi dans la DP et que :

1. le soumissionnaire considère qu'il a les compétences et que ses produits sont en mesure de satisfaire les exigences obligatoires décrites dans la demande de soumissions;
2. cette soumission est valide pour la période exigée dans la demande de soumissions ;
3. tous les renseignements figurant dans la soumission sont complets, véridiques et exacts; et
4. si un contrat est attribué au soumissionnaire, ce dernier se conformera à toutes les modalités énoncées dans les clauses concernant le contrat subséquent et comprises dans la demande de soumissions.

<b>Title – Sujet</b>	
Services de traduction : d'anglais à français et français à l'anglais	
<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b>	<b>Date</b>
T8080-220715	12 June 2023
<b>Client Reference No. – N° référence du client</b>	
T8080-220715	
<b>GETS Reference No. – N° de référence de SEAG</b>	
<b>Solicitation Closes L'invitation prend fin</b>	<b>Time Zone Fuseau horaire</b>
<b>at – à</b> 14h00	Eastern Daylight Time (EDT) Heure Avancé de l'Est (HAE)
<b>on – le</b> 19 juin 2023	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/>	<b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>
<b>Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à :</b>	
<b>Louise Curtis</b>	
<b>Area code and Telephone No. Code régional et N° de téléphone</b>	<b>Facsimile No. / e-mail N° de télécopieur / courriel</b>
343-571-8834	Louise.curtis@tc.gc.ca
<b>Destination – of Goods, Services, and Construction: Destination – des biens, services et construction</b>	
National Capital Region	

**Instructions:** See Herein

**Instructions :** Voir aux présentes

<b>Delivery required -Livraison exigée</b>	<b>Delivery offered -Livraison proposée</b>
See Herein – Voir aux présentes	
<b>Jurisdiction of Contract:</b> Province in Canada the bidder wishes to be the legal jurisdiction applicable to any resulting contract (if other than as specified in solicitation) <b>Compétence du contrat :</b> Province du Canada choisie par le soumissionnaire et qui aura les compétences sur tout contrat subséquent (si différente de celle précisée dans la demande)	
<b>Vendor/firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b>	
<b>e-mail - courriel</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**MODÈLE DE DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES amendment 004 est porté à:**

- 1) Répondre aux questions posées par l'industrie : et
- 2) Modifier l'annexe « C » O3

-----  
1)

**Q1** : Dans le document à traduire du français à l'anglais, il semble y avoir deux erreurs. Pouvez-vous fournir des précisions à ce sujet.

« Nous avons bien reçu vos commentaires en lien avec le projet et nous vous remercions pour votre contribution à la consultation publique sur l'hydrologie et les mesures visant à atténuer les impacts potentiels du projet **de la ferroviaire** [Nous croyons que « de la » est de trop. Voulez-vous dire **du projet ferroviaire**?] Pouvez-vous nous fournir des précisions à ce sujet?].

Nous comprenons vos préoccupations en ce qui a trait à l'impact de la construction de la voie de contournement au sein de votre communauté. Pour cette raison, le projet inclut de nombreuses mesures robustes lors de la période de construction et de l'exploitation du projet **de la ferroviaire** [Nous croyons que « de la » est de trop. Voulez-vous dire **du projet ferroviaire**?]. »

**R1** : Pour le document qui doit être traduit du français à l'anglais, oui Transport Canada désigne bien le projet ferroviaire. Comme il s'agit d'un document qui n'a aucune incidence sur la demande d'offre à commandes pour les services de traduction, et qu'il s'agit simplement d'un document utilisé pour démontrer les capacités de traduction des soumissionnaires, aucune modification ne sera apportée pour le moment.

---

**Q2** : Est-ce que cette demande de proposition a été traduite par le Bureau de la traduction? Nous avons trouvé dans la version française des passages pour le moins très surprenants (p. ex. « streams » traduit par « cours d'eau »!!!) et avons dû consulter la version anglaise à plusieurs reprises, car des passages n'avaient pas été traduits (ou avaient été mal traduits).

**R2** : Je ne serai pas en mesure d'indiquer où toutes les traductions ont été effectuées, car elles l'ont été à différents endroits. Toutefois, j'avais corrigé cours d'eau en Volet dans l'amendement numéro 1 de l'appel d'offres. Tous les efforts ont été faits pour corriger la traduction du document original dans la modification 001.

---

**Q3** : Est-ce que les fournisseurs retenus à l'issue de la demande de proposition ne recevront que les textes que le Bureau de la traduction ne pourra/voudra pas faire?

**R3** : Les traductions envoyées aux fournisseurs sélectionnés n'auront jamais été sélectionnées par le Bureau de la traduction et n'auront donc jamais été rejetées par celui-ci. Si une traduction est sélectionnée pour être traduite par les fournisseurs gagnants de cette offre permanente, ils seront les seuls à l'avoir reçue.

---

**Q4** : Nous doutons fortement que vous puissiez retenir des cabinets de traduction qui soient en mesure de « fournir des traductions rapides, exactes et **de grand qualité** » (Énoncé des travaux – page 20) en vous fiant à une méthode d'évaluation fondée sur des critères techniques obligatoires et cotés si peu exigeants, puis uniquement axée sur le prix parmi les soumissionnaires ayant obtenu une note de passage de seulement 70 % (aux critères cotés)?

**Critères techniques obligatoires** : Le baccalauréat n'a même pas à être dans le domaine de la traduction. On ne parle même pas du titre de traducteur agréé ni de la norme nationale CAN/CGSB 131.10-2017 pour les services de traduction dans la demande de proposition.

**Critères techniques cotés** : Il suffit d'obtenir 70 % pour passer à l'étape où l'on ne considérera que le prix (sans égard à la note obtenue à l'évaluation des critères cotés).

Selon notre expérience de quatre décennies des services de traduction pour le gouvernement fédéral, nous avons constaté qu'avec ce genre de méthode d'évaluation, le client se retrouve souvent avec un fournisseur qui offre des services de moins bonne qualité. Par conséquent, vous risquez de passer plus de temps à réviser les travaux remis, ce qui compromettra l'atteinte de vos objectifs initiaux d'obtenir **rapidement** des traductions **exactes** et **de grande qualité**.

**QUESTION** : Comme il s'agit de services professionnels de traduction de vos documents officiels, est-ce que la méthode d'évaluation 70/30 (pondération fondée sur le mérite technique de la proposition : 70 %; sur le prix : 30 %) ne serait pas plus pertinente si voulez atteindre vos objectifs (rapidité, exactitude et **grande qualité** des traductions obtenues)?

**R4** : Transports Canada comprend votre position et votre opinion sur la question de la base de sélection. Pour l'instant, nous ne modifierons pas le point minimum évalué, car il est prévu que toute entreprise/ressource possédant les qualifications nécessaires se verra attribuer un point minimum.

Conformément au M3 des critères obligatoires, " Chaque ressource désignée proposée doit détenir une licence en traduction d'une université canadienne reconnue ou une licence dans un domaine lié à la langue d'une université canadienne reconnue ", ce que Transports Canada peut modifier pour permettre une qualification plus élevée.

----

**Q5** : Pour les traductions urgentes, de soirs et de fins de semaine, pouvez-vous nous dire si les demandes seront envoyées pendant les heures ouvrables du lundi au vendredi?

**R5** : Les documents pour les demandes urgentes seront envoyés pendant les heures de travail normales, du lundi au vendredi.

---

**Q6** : Serait-il possible de nous fournir une estimation du volume des demandes urgentes dans les deux combinaisons de langues (anglais au français et français à l'anglais)?

**R6** : Il est malheureusement impossible de déterminer avec précision le volume des demandes urgentes. Comme il ne s'agit que d'une estimation, je dirai que l'on s'attend à ce que les demandes urgentes représentent environ 10 % de l'ensemble des traductions. Veuillez noter qu'il s'agit uniquement d'une estimation et que le volume réel peut être supérieur ou inférieur.

---

## 2) SUPPRIMER DANS SON INTÉGRALITÉ L'ANNEXE « C » O3

### Ressources proposées par l'offrant – Qualifications

#### 1) Études

a) Chaque ressource proposée pour offrir des services de traduction de l'anglais vers le français ou du français vers l'anglais doit détenir :

- un baccalauréat en traduction d'une université canadienne reconnue; **ou**
- un baccalauréat dans un domaine lié aux langues d'une université canadienne reconnue; **ou**
- un certificat en traduction d'une université canadienne reconnue.

#### 2) Expérience

a) Chaque ressource proposée pour offrir des services de traduction de l'anglais vers le français possède de l'expérience générale acquise auprès de l'offrant et au moins cinq (5) années d'expérience de la traduction de documents techniques de l'anglais vers le français acquis au cours des dix (10) dernières années.

b) Chaque ressource proposée pour offrir des services de traduction du français vers l'anglais possède de l'expérience générale acquise auprès de l'offrant et au moins deux (2) années d'expérience de la traduction de documents du français vers l'anglais acquise au cours des cinq (5) dernières années.

### INSÉRER à L'ANNEXE « C » O3

#### Ressources proposées par l'offrant – Qualifications

##### 1) Études

a) Chaque ressource proposée pour offrir des services de traduction de l'anglais vers le français ou du français vers l'anglais doit détenir :

- un baccalauréat en traduction d'une université canadienne reconnue; **ou**
- un baccalauréat dans un domaine lié aux langues d'une université canadienne reconnue; **ou**
- un certificat en traduction d'une université canadienne reconnue, **et**
- être titulaire d'une certification CAN/CGSB 131.10-2017.

##### 2) Expérience

a) Chaque ressource proposée pour offrir des services de traduction de l'anglais vers le français possède de l'expérience générale acquise auprès de l'offrant et au moins cinq (5) années d'expérience de la traduction de documents techniques de l'anglais vers le français acquis au cours des dix (10) dernières années.

b) Chaque ressource proposée pour offrir des services de traduction du français vers l'anglais possède de l'expérience générale acquise auprès de l'offrant et au moins deux (2) années d'expérience de la traduction de documents du français vers l'anglais acquise au cours des cinq (5) dernières années.

**Tous le autres termes et conditions restent inchangés**